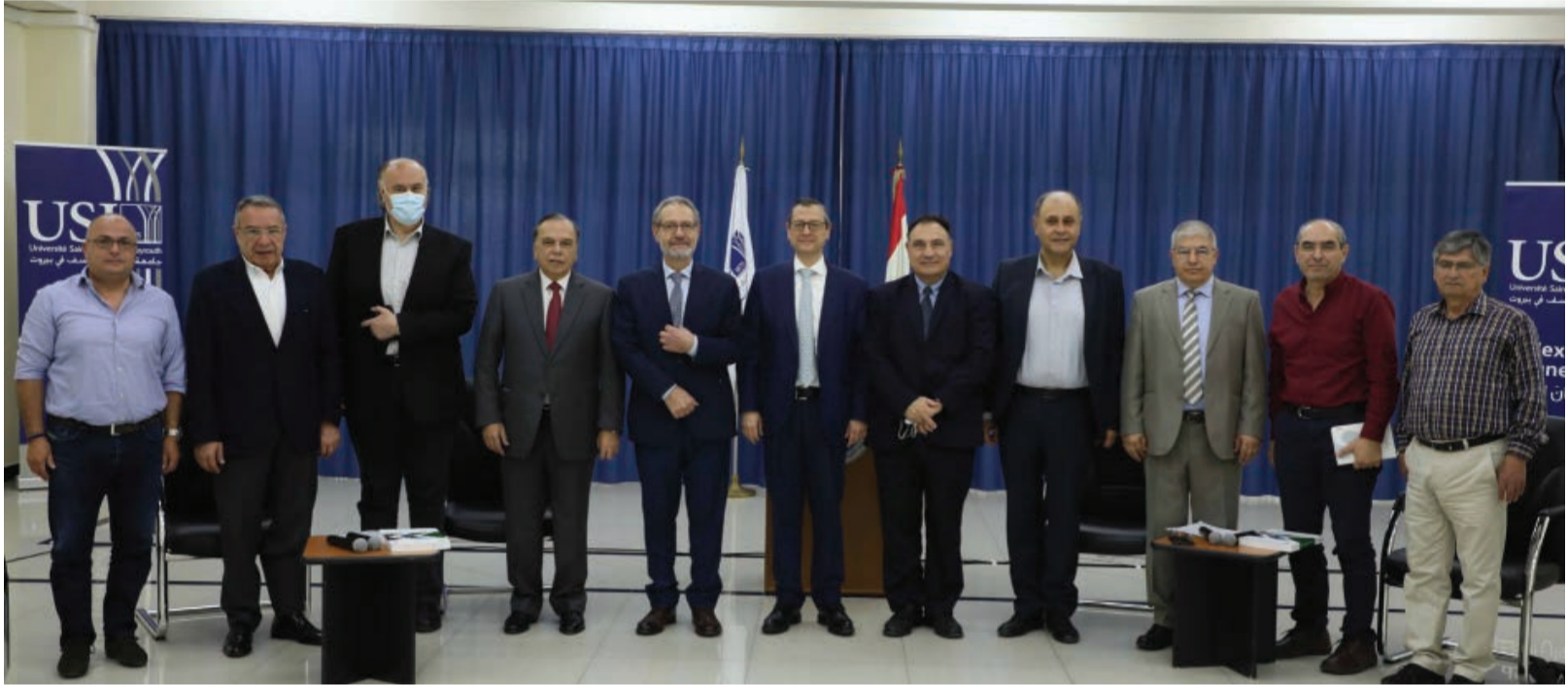


CONFÉRENCE

À l'USJ, l'impact désastreux de la mauvaise gestion des ressources terrestres



Les participants à la table ronde. Photo DR

L'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance (OFP) de l'Université Saint-Joseph (USJ), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le ministère de l'Environnement, a organisé son cinquième séminaire intitulé « La gouvernance environnementale dans les secteurs des ressources terrestres et de l'urbanisme ».

La séance a été introduite par le directeur de l'OFP Pascal Monin, qui a dénoncé « le chaos urbain (dans lequel nous vivons), où le béton a dévoré tous les espaces verts et transformé les villes et les villages en blocs de béton », insistant sur l'importance du respect des lois.

Impunité et absence d'application des lois

Serge Yaziji, professeur à l'AUB et à la Lebanese American University (LAU), a insisté sur l'impunité qui mine ce secteur. Évoquant les dangers des glissements de terrain, de la sécheresse, de la désertification, de la diminution des ressources en eau et de la pollution, l'expert s'est penché sur le manque de statistiques claires dans le secteur des carrières, dont l'impact négatif sur les eaux souterraines ne fait pas de doute.

Élias Tawil, directeur général de l'urbanisme au ministère des Travaux publics et des Transports, a insisté sur les efforts de son administration en vue de l'adoption d'une nouvelle loi sur la construction. « Les défis sont grands et difficiles en raison du chaos que nous traversons depuis les années 70 », a-t-il poursuivi.

« La crise environnementale est en bas de la liste des préoccupations des forces politiques », a déploré pour sa part Ibrahim Chahrour, directeur de la Division de planification et programmation au Conseil du développement et de la reconstruction (CDR). Il rappelle que le schéma directeur d'aménagement du territoire libanais, adopté en 2009, n'a toujours pas été mis en application. Pour lui, le système politique a éloigné le concept d'intérêt général des politiques de l'État, ce qui a ouvert la voie aux infractions.

Pot-de-vin électoral

De son côté, le président du syndicat des entrepreneurs Maroun Hérou a affirmé que la responsabilité n'incombe pas seulement aux fonctionnaires, mais aussi au peuple, qui doit appliquer les lois et non les contourner.

Un avis qui n'est pas partagé par Aref Yassine, président de l'ordre des ingénieurs, pour qui ce sont les politiques qui donnent l'occasion d'enfreindre la loi. Pour lui, « la loi récemment approuvée par le Parlement et qui autorise l'ajout de deux étages au-dessus de tout bâtiment avec une simple licence municipale est une menace à la sécurité publique ». Il s'agit, martèle-t-il, « d'un pot-de-vin électoral avant les élections législatives ».

Comme pour faire écho aux autres interventions, Élie Karam, doyen de la faculté Issam Farès de technologie de l'Université de Balamand, s'est attardé sur le fossé qui existe entre l'adoption des lois et leur mise en

exécution en l'absence de décrets d'application.

Massacre environnemental et propagation de maladies

« Le gaspillage et l'effondrement qui se sont produits dans les ressources naturelles au Liban sont beaucoup plus dangereux que le gaspillage qui s'est produit dans les banques, dilapidant l'argent public et celui des déposants », a martelé le journaliste Habib Maalouf, conseiller du ministre de l'Environnement. Il a révélé que le secteur des carrières à lui tout seul produit plus de 5 milliards de dollars par an qui ne profitent pas à l'État en l'absence d'un cadre réglementaire qui aurait nui aux intérêts privés des politiciens, selon lui.

George Inati, coordinateur du Comité d'environnement de Kfarhazir, a évoqué « les infractions majeures » commises par les cimenteries dans la région du Koura, et « qui ont détruit de vastes étendues d'arbres et modifié la forme des montagnes, ce qui a eu un impact négatif sur l'environnement et causé la propagation de nombreuses maladies ».

Enfin, Mohammad Fakih, président du Comité de protection du mont Rihan, a insisté sur la responsabilité des municipalités affiliées aux partis politiques et gardiennes de leurs intérêts, énumérant les « désastres » dont souffre le mont Rihan dans la région de Jezzine, « en raison des décisions aléatoires, des intérêts politiques et des massacres environnementaux qui s'y produisent quotidiennement en toute impunité ».